|  |
| --- |
| **LES OBJECTIFS DE L’INFORMATION COMPTABLE** |

1. **Entreprise et partenaires.**

* Entreprise = organisme réunissant des moyens humains, matériels et financiers, dans le but de produire et vendre des biens ou des services sur le marché. (3,6M d’entreprise)
* Entreprise produit = crée et transforme des biens ou des services pour satisfaire les besoins des particuliers, d’autres entreprises ou de collectivités diverses.
* Entreprise produit pour le marché = vend les biens et les services produits.

On classe les entreprises selon différents critères :

* Nature juridique : privée (appartient à un particulier) ou publique (une grosse partie du capital appartient à l’état).
* Dimension : micro entreprise (< 10 salariés), PME (petite et moyenne entreprise) (< 250 salariés), ETI (entreprise de taille intermédiaire) (< 5 000 salariés), GE (grandes entreprises) (> 5 000 salariés)
* Activité : 4 catégories d’entreprises.
  + ***Commerciale :*** achète des biens (marchandise) qu’elle revend sans transformation.   
    ATTENTION : ce n’est pas parce qu’elle vend qu’elle est commerciale…  
     Carrefour, épicier.
  + ***Prestataire de service :*** fournit/vend des prestations de services.  
     Coiffeur, carrossier.
  + ***Industrielle :*** fabrique des produits finis à partir de matières premières puis vend ce produit fini sur le marché.  
     Carrefour, fabricant de voiture.
  + ***Agricole***.

Activité d’une entreprise est caractérisée par des **flux** (mouvements de valeurs portant que des biens, des services, des dettes, des créances, ou de la monnaie) : physiques ou financiers.

**Partenaires :**

ETAT,   
COLLECTIVITE LOCALE

CLIENTS

SALARIE

BANQUE

ASSOCIE

FOURNISSEUR

1. **Comptabilité.**

* Comptabilité = système d’organisation de l’information comptable permettant de : **saisir, classer et mémoriser les échanges** de l’entreprise avec son environnement + **fournir régulièrement des informations** sur la situation financière et sur les performances de l’entreprise **conformes aux besoins de l’utilisateur**.

PIECES COMPTABLES 🡪 DONNEES 🡪 COMPTABILITE 🡪 INFORMATION PERTINENTE (chiffre d’affaire)

La comptabilité a deux objectifs principaux qui ont entrainé la formation de deux branches complémentaires :

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif juridique et social** : répond la comptabilité financière (générale). = OBLIGATOIRE. | **Objectif de pilotage,** répond la comptabilité de gestion (analytique). = FACULTATIVE. |
| Elle étudie les flux externes : retrace les opérations de l’entreprise avec le tiers (fournisseur, client, salarié, Etat).  Elle est normalisée (obéit aux règles comptables édictées par le droit comptable notamment dans le PCG « plan comptable général »).  Descriptive : produit trois documents « COMPTES ANNUELS » 🡪 Bilan (info patrimoine/biens) + compte de résultat (info act/bénéfice/perte pour une période écoulée « exercice » + annexe. OBJECTIF : Représenter l’entreprise. | Elle étudie les flux internes : décrit les évènements internes à l’entreprise.  Elle n’obéit pas à une règlementation mais propose des méthodes de calcul des coûts que chaque entreprise peut choisir en fonction de ses besoins.  Produit info : destinées à des utilisateurs internes (chef entreprise, contrôleur de gestion, responsables de services). Comptabilité gestion permet l’analyse/le contrôle des coûts dans l’entreprise + fournit des infos (calcul de coût, marge, prévisions,..) pour orienter les décisions. OBJECTIF : Aider la prise de décisions. |

1. **Utilisateur de l’information comptable.**
   * **Utilisateur interne.**

* **Connaître situation entreprise vis-à-vis des tiers***(Fournisseurs qui n’ont pas réglés)*
* **Aider à la décision** *(Les coûts pour l’entreprise quand elle propose la livraison gratuite)*
* **Réaliser des prévisions pour anticiper le niveau d’activité/les ressources nécessaires** *(La quantité de marchandise qu’il faut prévoir).*
* **Contrôler/Comparer la réalité aux prévisions + Expliquer écarts** *(Ventes inférieures aux prévisions).*  
  + **Utilisateur externe (=moyen d’info financière, de preuve (admise en justice), de contrôle).**
* **Les associés :** apprécier le risque d’investissement ou la rentabilité susceptible de procurer ainsi que la capacité de l’entreprise à payer les dividendes.
* **Les salariés :** apprécier la stabilité de l’entreprise qui les emploie.
* **Les clients :** apprécier la continuité de l’entreprise et sa solvabilité.
* **Les Banques :** apprécier la capacité de remboursement et d’endettement de l’entreprise.
* **Les fournisseurs** : apprécier si les crédits accordés seront payés à l’échéance.
* **L’état et les organismes sociaux :** Imposent à l’entreprise des obligations d’information pour déterminer les politiques fiscales et sociales. Vérifient le calcul des impôts (TVA, bénéfices) et des cotisations sociales (sur les salaires versés).